

BAREME 2024

TRANSACTIONS (honoraires maximum)

Maisons/Appartements :

- ◇ Jusqu'à 90 000 €.....Forfait de 4 800 € TTC
- ◇ De 90 001 € à 155 000 €.....Forfait de 7 800 € TTC
- ◇ De 155 001 € à 300 000 €.....5 % TTC
- ◇ Au-delà de 300 001 €..... 4.5 % TTC

Terrains :

- ◇ Jusqu'à 90 000 €..... Forfait de 4 800 € TTC
- ◇ De 90 001 € à 150 000 €.....Forfait de 7 800 € TTC
- ◇ Au-delà de 150 0001 €..... 5 % TTC

*Les prix affichés en vitrine incluent les frais d'agence
(Hors frais notariés, d'enregistrement et de publicité foncière)*

Les honoraires sont à la charge de l'acquéreur

LOCATION/GESTION

◇ Honoraires location :

- Visite, constitution du dossier, rédaction bail : 8 €/m²
(charge locataire/bailleur)
- Etat des lieux : 3 €/m² (charge locataire/bailleur)
- Frais d'entremise : 30 € (charge Bailleur)
- Forfait + de 100 m² : 550 € charge locataire
580 € charge bailleur

◇ Honoraires de gestion locative (pour le bailleur) : 9,60 % TTC du montant du loyer

Taux dégressif si plusieurs lots (nous consulter)



SARL AGENCE DES AVENS
Siret R.C.S Quimper 834 121 931
Garantie SOCAF 120 000 € (transaction) et 190 000 € (gestion)

Carte Professionnelle CPI 2903 2018 000023 525, délivrée par la CCI QUIMPER

